



## DEMANDE DE RÉSERVATION POUR LA LOCATION D'UN VÉHICULE

- Minibus (9 places)     Camionnette     Camionnette avec pont élévateur

Nom du club / Locataire

Nom et prénom du locataire responsable et conducteur principal

Adresse

Code Postal

Localité

Téléphone (*obligatoire où vous êtes joignable pendant la journée*)

Adresse courriel

Nom et prénom du 1<sup>er</sup> conducteur supplémentaire

Nom et prénom du 2<sup>ème</sup> conducteur supplémentaire

Type de location

- Location associative     Location privée

Motif

Destination

Date et heure de début de location

Date et heure de fin de location



Remarque

Nous (le demandeur), nous nous engageons à:

- **Remettre le véhicule dans son état initial** et de nous conformer aux indications des responsables communaux.
- **Respecter le matériel.**
- **Déclarer** auprès du secrétariat communal **toute irrégularité survenue** (matériel endommagé ou détruit, accident, etc.).
- **En cas de panne, veuillez s.v.p. vous faire assister par l'A.C.L. (Automobile Club du Luxembourg) en composant le numéro +352 26000.** Vous trouverez la carte de membre dans la farde des documents du véhicule.
- Le véhicule est mis à la disposition avec son plein de carburant, et doit être restitué avec le plein effectué, accompagné du ticket de caisse. Si le plein de carburant n'est pas fait et/ou si le ticket fait défaut, le conducteur doit payer une taxe de procédure forfaitaire à hauteur de 50€ ainsi que le complément de carburant manquant. Les frais du carburant sont exclusivement à charge de l'utilisateur.  
Ce dernier est responsable de tous les dommages découlant du remplissage du réservoir avec un carburant non approprié.
- Pour le **minibus Renault Trafic gris** – plaque UQ 8662 :  
la taxe de location à payer s'élève à 20 € par jour et à 50 € par weekend.
- Pour la **camionnette Ford Transit rouge** – plaque BL 597 :  
la taxe de location à payer s'élève à 20 € par jour et à 50 € par weekend.
- Pour la **camionnette Ford Transit blanche** (avec pont élévateur) – plaque FC 7606 :  
la taxe de location à payer s'élève à 50 € par jour et à 80 € par weekend.  
en cas d'accident, une franchise de 1620,92 € s'applique suivant les conditions de la compagnie d'assurance.

Lieu, date et signature du demandeur

*Le demandeur certifie avoir pris connaissance du règlement en vigueur concernant la mise à disposition d'une Camionnette ou d'un Minibus et accepte les conditions y relatives.*

Le présent formulaire n'est valable qu'après accord et signature du responsable communal. Il est à remettre au service Biergerzenter de la commune de Sanem au plus tard 3 jours ouvrables avant la date de la location.

la secrétaire,

Manon Greven



la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bintz



■ BIELES ■ EILERENG ■ SUESSEM ■ ZOLWER

Biergerzenter  
Email : [biergerzenter@suessem.lu](mailto:biergerzenter@suessem.lu)  
Téléphone : (+352) 59 30 75 - 600

## **DÉCLARATION SUR L'HONNEUR**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

demeurant à \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

déclare sur l'honneur que, suivant le règlement communal concernant la mise à disposition d'une camionnette et d'un minibus de la commune de Sanem, le véhicule loué ne sera pas utilisé à des fins commerciales.

En cas de non-respect de ladite condition d'utilisation, la Commune se réserve le droit de ne plus louer le véhicule au bénéficiaire concerné.

La présente est établie à \_\_\_\_\_ en date du \_\_\_\_\_

Signature du requérant \_\_\_\_\_